

Ville de Saint-Apollinaire

{mosimage

}

ACTUALITES DE LA VILLE

Centenaire 14 /18

Cette année, le Comité du Centenaire 14/18 organise une nouvelle exposition à la Maison des Associations du 6 au 26 novembre sur le thème "Terre, mer, air : les trois corps d'armée". Un hommage plus particulier sera rendu à la BA102 et au capitaine Guynemer. Sur place, les visiteurs pourront découvrir des objets d'époque, des panneaux explicatifs, des maquette et de nombreuses autres surprises. L'Armée de l'Air proposera également une exposition sur « Les As de l'aviation » soulignant le rôle primordial joué par ce corps d'armée dans la protection quotidienne des Français pendant ce conflit. D'autres animations sont également au programme de cette commémoration.
Plus d'infos au 03 80 72 90 90

Exposition " À l'abris, je lis"

Gros cube en bois rempli de livres jeunesse, cette maison-livre conçue par l'artiste Raphaël Galley invite le jeune public et les plus grands à découvrir ou redécouvrir quelques pépites de la littérature pour enfants dans un espace original et contemporain. Des lectures, des ateliers et des jeux seront proposés par Médi@lude.

Du 6 octobre au 29 novembre à Médi@lude

Infos au 03 80 72 90 90

VISION CITOYENE Participez à la concertation du PLUi-HDDepuis la 1er janvier 2015 et la transformation du Grand Dijon en communauté urbaine puis en métropole, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est désormais défini à l'échelle intercommunale. Le PLUi-HD, en cours d'élaboration, va donc remplacer tous les PLU communaux d'ici 2020.

Vous êtes conviés à la réunion publique sur les orientations générales du secteur Est incluant Saint-Apollinaire lundi 6 novembre à 18h à Chevigny-Saint-Sauveur (salle polygonale- parc de la Saussaie).
En complément, une réunion d'information se déroulera sur la commune vendredi 17 novembre à 18h à l'Espace Tabourrot des Accords (salle Henry Berger)- parc du Temps Libre

Inscriptions sur les listes électorales

Pour la prise en compte de votre inscription sur les listes électorales de la commune en 2018, vous devez accomplir les formalités administratives nécessaires jusqu'au 30 décembre 2017 (et jusqu'au 31 décembre 2017 uniquement via internet).

Consultez le mode d'emploi

Téléchargez le formulaire d'inscription

Téléchargez le formulaire de changement d'adresse Carte nationale d'identitéÀ compter du 22 mars, les dossiers de carte d'identité ne peuvent plus être établis à la mairie de Saint-Apollinaire.

[Lire la suite...](#)

Comment se faire recenser? Qu'est-ce que la Journée Défense et Citoyenneté?

Retrouvez toutes les informations pratiques

Mais aussi...

- Service ERDF
- Le passeport biométrique
- Bourses départementales d'enseignement du second degré
- Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs (AST)
- Réglementation pour les propriétaires d'animaux domestiques
- Permanences de la Maison de la justice et du droit
- Permanences du conciliateur de justice
- Protection de vos droits et libertés avec les défenseurs des droits